Filière: Etudes Françaises Module: Analyse du discours

Professeure : Amal Chekrouni Semestre 6 ; Linguistique

#### Le modèle énonciatif d'Emile Benveniste

Emile Benveniste est le premier linguiste à avoir donné un sens précis au terme d'énonciation (terme qu'il a repris à Charles Bally et qui recouvrait jusqu'alors un concept assez vague). Pour lui, ce terme désigne l'acte même par lequel un texte est produit, qu'il oppose à celui d'énoncé qui réfère au texte en tant qu'il est le produit de l'utilisation de la langue. On parle ainsi de production, de processus (en référence à l'énonciation) par opposition à produit, résultat (en référence à l'énoncé). Il va opposer aussi le discours à la langue et il va définir le discours comme le lieu où s'exerce la créativité et la contextualisation qui confèrent de nouvelles valeurs aux unités de la langue. Le discours, dira-t-il, est cette manifestation de l'énonciation chaque fois que quelqu'un parle. Il définit ensuite l'énonciation comme « l'acte individuel par lequel un locuteur met en fonctionnement le système de la langue; « la conversion de la langue en discours » ».

Il revient à Benveniste le mérite d'avoir étudié « la mise en fonctionnement de la langue » et d'avoir réintroduit dans la science du langage la présence de l'homme, l'empreinte de l'individu, autrement dit, il a su articuler les aspects linguistiques sur l'extralinguistique, c'est-à-dire connecter le discours à ses conditions de production.

Benveniste a présenté, à travers sa théorie, une définition de l'énonciation : « la mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation », (Benveniste, 1974, p.80) et il a accompagné cette définition par une théorie générale des paramètres linguistiques : pronoms personnels, formes verbales, déictiques spatiaux et temporels, modalisateurs... indicateurs à travers lesquels l'énonciateur s'inscrit dans son énoncé, c'est-à-dire les « actes discrets et chaque fois uniques par lesquels la langue est actualisée en parole par un locuteur » (Benveniste, 1966, p.251).

A partir de l'observation de ces indicateurs, il va distinguer deux types d'énonciations : d'un côté l'énonciation historique (ou récit) dans laquelle l'auteur (l'énonciateur ou le locuteur) prend vis-à-vis de son texte la distance la plus grande jusqu'à disparaître de l'énoncé en tant que sujet parlant ; de l'autre l'énonciation discursive (ou discours) où cette distance est réduite à zéro. A chacun des deux types d'énonciation correspondent dans la langue des catégories d'éléments différents :

le récit fait appel à ce que Benveniste appelle des éléments « dénominatifs ou symboliques », c'est-à-dire ceux qui renvoient toujours à des concepts (substantifs, adjectifs, radicaux verbaux...), ce sont des éléments qui ont des référents dans la réalité linguistique ou extralinguistique. Ce premier type utilise également une gamme de temps

- dans laquelle le passé simple ou défini (Benveniste l'appelle aussi « aoriste ») est la dominante, à côté de l'imparfait, du plus que parfait et du prospectif.
- le second utilise une série temporelle axée sur le présent et des éléments « indicateurs » ou « subjectifs », des « signes « vides », non référentiels par rapport à la « réalité », toujours disponibles, et qui deviennent « pleins » dès qu'un locuteur les assume dans chaque instance de son discours » ( Benveniste, 1966, p.254).

Ces deux types d'énonciations peuvent se conjoindre en « un troisième type d'énonciation où le discours est rapporté en tant que suite d'événements et transposé sur le plan historique ; c'est ce qui est communément appelé « discours indirect » » (Benveniste, 1966, p.242).

# I- L'énonciation historique ou récit

Il s'agit de rapporter des événements passés sans l'intervention du locuteur dans le récit. Quelles sont les spécificités de ce plan d'énonciation ?

## 1) L'aoriste, temps fondamental du récit

Le système verbal de l'énonciation historique a pour temps de base le passé simple ou l'aoriste. Benveniste dit : « quiconque sait écrire et entreprend le récit d'événements passés emploie spontanément l'aoriste comme temps fondamental, qu'il évoque ces événements en historien ou qu'il les crée en romancier » (Benveniste, 1966, p.243). A côté du passé simple, il y a comme temps propres au récit l'imparfait, le plus que parfait, le prospectif et le passé antérieur qui, quoique rare, assume comme les autres temps composés, par opposition aux formes simples qui leur correspondent dans les paradigmes traditionnels, soit en forme libre l'aspect accompli du procès (ex. en un instant, il eut écrit la lettre), soit en proposition subordonnée la relation d'antériorité par rapport au verbe principal (ex. quand il eut écrit la lettre, il l'envoya).

Le système du récit peut être schématisé de la sorte :

### a) Opposition non accompli / accompli (formes libres)

Formes simples Formes composées

Passé simple (aoriste) : il écrivit Passé antérieur : il eut écrit aussitôt

Imparfait : il écrivait Plus que parfait : il avait écrit

Conditionnel présent : il écrirait Conditionnel passé : il aurait écrit

Prospectif: il allait écrire / il devait écrire

#### b) Opposition antériorité / postériorité (formes corrélatives)

<u>Formes composées ---- Formes simples</u> <u>Exemples</u>

Passé antérieur ----- Passé simple Quand il eut écrit la lettre, il l'envoya

Plus que parfait ----- Imparfait Quand il avait écrit la lettre, il l'envoyait

Lorsque le présent est utilisé dans le récit, il s'agit donc d'un présent intemporel et nullement d'un présent réel. C'est ce qu'on appelle « présent historique » ou « présent de narration ».

#### 2) La seule personne verbale est la troisième

Benveniste parle de « non-personne » ; elle correspond bien à « al-ghaib », « l'absent » des grammairiens arabes. La distance du locuteur est si grande qu'on a l'impression que personne ne parle. Il dit ceci : « Les événements sont posés comme ils se sont produits à mesure qu'ils apparaissent à l'horizon de l'histoire. Personne ne parle ici ; les événements semblent se raconter eux-mêmes. Le temps fondamental est l'aoriste, qui est le temps de l'événement hors de la personne d'un narrateur » (1966, p.241). Les pronoms *il*, *elle*, *ils*, *elles* ; *le*, *la*, *lui*, *cela*, etc, ne sont que des « substituts abréviatifs », « ils remplacent ou relaient l'un ou l'autre des éléments matériels de l'énoncé » (1966, p.256). Exemple : « Jean est parti ; *il* est fâché », où le pronom *il* remplace Jean dans l'énoncé.

Benveniste va ainsi remettre en question la définition qui consiste à considérer les trois pronoms *je*, *tu*, *il* comme exprimant la personne ; pour lui, cette définition « y abolit justement la notion de « personne ». Celle-ci est propre seulement à *je/tu*, et fait défaut dans *il*. » (1966, p.251). Deux corrélations fondamentales organisent donc l'expression de la personne verbale en français :

- i) La corrélation de personnalité, introduisant l'opposition personnes (je-tu) / non-personne (il);
- ii) La corrélation de subjectivité, intérieure à la précédente et opposant *je* à *tu*, le premier étant intérieur à l'énoncé, le second y étant extérieur.

### 3) Les références temporelles et spatiales

Ces références sont toujours données, dans le récit, sous la forme de groupes nominaux, renvoyant ainsi au moment et au lieu objectifs, qui sont indépendants du moment et du lieu de l'énonciation. Exemple : le lendemain, aux environs de 1880, etc pour le temps ; et Rome, en Alsace, la Citadelle ; vers l'arrière, à l'avant, devant sa coiffeuse, du côté de la maison... pour le lieu. (voir ci-joint les exercices relatifs aux deux types d'énonciations)

#### II- L'énonciation discursive ou discours

C'est le type d'énonciation où la distance de l'auteur au texte est réduite à zéro. Le discours doit être pris dans son sens le plus large, autrement dit, « toute énonciation supposant un locuteur et un auditeur, et chez le premier l'intention d'influencer l'autre en quelque manière »

(1966, p.242). Elle comprend l'ensemble des textes ou des dires qui s'inscrivent dans une situation de dialogue, c'est-à-dire où quelqu'un s'adresse à quelqu'un, y compris à lui-même d'une manière explicite ou implicite. Benveniste dit à ce propos : « C'est d'abord la diversité des discours oraux de toute nature et de tout niveau, de la conversation triviale à la harangue la plus ornée. Mais c'est aussi la masse des écrits qui reproduisent des discours oraux ou qui en empruntent le tour et les fins : correspondances, mémoires, théâtre, ouvrages didactiques, bref tous les genres où quelqu'un s'adresse à quelqu'un, s'énonce comme locuteur et organise ce qu'il dit dans la catégorie de la personne » (1966, p.242).

## 1) <u>Le temps fondamental du discours est le présent</u>

Dans l'énonciation discursive, tous les temps sont admis à toutes les formes, sauf l'aoriste (passé simple et composé). La forme axiale est le présent, qui est proprement la source du temps. C'est du présent que naît la catégorie du temps. Benveniste le définit ainsi : « Le présent est cette présence au monde que l'acte d'énonciation rend seul possible, car, qu'on veuille bien y réfléchir, l'homme ne dispose d'aucun autre moyen de vivre le « maintenant » et de le faire actuel que de le réaliser par l'insertion du discours dans le monde » (1974, p.83).

A côté du présent, le passé composé présente un fonctionnement particulier à l'instar des autres formes verbales composées. Ainsi, il se décline selon un double registre : corrélation / forme libre et présente un emploi particulier que l'on peut résumer comme suit :

- a- En corrélation, il exprime une relation d'antériorité par rapport au présent. Ex. « Quand *il a écrit* la lettre, *il l'envoie* » ; « puisque *j'ai perdu* mes chances de mourir inconnu, *je me flatte* quelquefois de vivre méconnu ».
- b- En forme libre, il est un parfait de présent qui exprime une valeur d'accompli : « C'est pourquoi *nous avons appelé* le nom et le verbe les deux dimensions de la phrase ». Benveniste désigne par « parfait », « la classe entière des formes composées (avec avoir et être) dont la fonction (...) consiste à présenter la notion comme « accomplie » par rapport au moment considéré, et la situation « actuelle » résultant de cet accomplissement temporalisé » (1966, p.246).
- c- L'« aoriste » du discours : Benveniste l'appelle ainsi car il considère que le passé composé peut présenter, à côté des emplois précédents, un fonctionnement que n'a aucun autre temps, celui de rattacher au présent un événement rapporté. Donc il arrive à jouer le rôle d'un aoriste du discours ; il devient alors dans le discours l'équivalent de ce qu'est, dans le récit, le passé simple. Il s'oppose alors au présent non plus comme un temps composé marquant l'antériorité ou l'accompli s'opposerait au temps simple corrélatif, mais comme un nouveau temps simple.
  - Face à ces trois valeurs de ce temps composé, et pour réduire cette ambiguïté, la langue a eu recours à la formation d'un nouveau temps composé (à partir du XIIIème siècle) susceptible d'exprimer à son tour l'antérieur et l'accompli par rapport au passé composé, et qui est le passé dit « surcomposé ». Le système devient ainsi le suivant :
- i) Au présent je mange s'oppose un passé composé j'ai mangé qui donne au discours :
  - Un accompli de présent (ou un parfait de présent) : j'ai mangé ; j'ai écrit la lettre.

- Un antérieur de présent : quand j'ai mangé, je débarrasse la table ; quand j'ai écrit la lettre, je l'envoie.
- ii) Au présent je mange s'oppose un « aoriste » j'ai mangé ; ex. « J'ai mangé à Tanger il y a trois ans ». A cet « aoriste » de discours correspond un nouveau « parfait » j'ai eu mangé qui donne aussi :
  - Un accompli d'aoriste : *j'ai eu mangé* en dix minutes.
  - Un antérieur d'aoriste : quand j'ai eu mangé, j'ai débarrassé la table.

Ce nouveau système permet de rétablir une sorte de parallélisme temporel entre les deux plans d'énonciation, ainsi au couple du récit historique :

- Il mangea (aoriste) / il eut mangé (parfait)

### Correspond dans le discours :

- Il a mangé (aoriste du discours) / il a eu mangé (parfait)

#### 2) Les personnes

Pour parler de *je*, *tu*, *il* et autres pronoms, l'auteur utilise le terme d'*embrayeurs* (ou *schifters*) qu'il emprunte à Jakobson ; il veut dire par là que les pronoms désignant la personne branchent l'énoncé à l'instance qui l'énonce ; ou comme les définit Jakobson, c'est une classe de mots dont le sens varie avec la situation, comme par exemple papa et maman.

Sont considérés comme embrayeurs les pronoms *je/tu* ou *nous/vous* car leur référence est liée à la situation d'énonciation, et ils s'opposent par là à la troisième personne *il* qui désigne le référent dont on parle (la non-personne). Il y a également les déterminants qui organisent le monde de l'énoncé autour de l'instance d'énonciation : *mon, ton, son, ce, cette...* 

Benveniste qualifie ces pronoms d'« individus linguistiques », vides et qui désignent chaque fois à neuf dans chaque instance de discours. Ils s'opposent par-là aux pronoms *il/elle* ... qui ne représentent que des termes nominaux renvoyant toujours et seulement à des concepts, êtres ou choses ; ils sont de « véritables pro-noms », non personnels, qui réfèrent toujours à des éléments étrangers à la relation personnelle possible.

Quelle est donc la valeur des pronoms *je/tu*? A quelle réalité réfèrent-ils? Benveniste dit à ce propos : « Uniquement une « réalité de discours », qui est chose très singulière. *Je* ne peut être défini qu'en termes de « locution », non en termes d'objets, comme l'est un signe nominal » (1966, p.252). Il continue plus loin : « *Je* est l'individu qui énonce la présente instance de discours contenant l'instance linguistique *je* » (1966, p.252). En ce qui concerne *tu*, on a la définition symétrique par rapport à *je*, comme « l'individu allocuté dans la présente instance de discours contenant l'instance linguistique *tu* » (1966, p.253).

L'auteur présente ainsi les paramètres fondamentaux de l'énonciation qu'il résume dans la triade suivante : *Je-ici-maintenant* ou *Je/tu-ici-maintenant*. On comprend bien qu'à côté des valeurs temporelles et personnelles, il y a également des éléments à valeur spatiale et temporelle que résument les adverbes *ici* et *maintenant*.

#### 3) Les indicateurs de temps et de lieu

Si dans l'énonciation historique les références temporelles et spatiales se présentent toutes sous la forme de groupes nominaux renvoyant chaque fois à un moment et à un lieu indépendants du moment et du lieu de l'énonciation, dans l'énonciation discursive, de telles références sont nécessairement exprimées par rapport au temps et par rapport au lieu d'énonciation, c'est-à-dire par rapport à *ici* (l'endroit où *je* parle) et *maintenant* (dont la seule référence est l'instant où *je* parle). Ceci donne la triple relation *je-ici-maintenant* qui fournit des indices spécifiques du discours à partir desquels s'organisent toutes les articulations de celui-ci.

De même que l'observation des systèmes temporels du verbe faisait apparaître un premier parallélisme entre les deux plans de l'énonciation, de même apparaît un nouveau parallélisme au niveau de l'expression lexicale du temps et de l'espace :

- Concernant l'espace, l'inventaire est assez limité dans la mesure où les indicateurs de lieu impliquent un geste qui désigne l'objet en même temps qu'est prononcée l'instance du terme : ici/ là/ce, cette, ces/ voici/ voilà... alors que dans l'énonciation historique, les termes symétriques à tel endroit/cela fonctionnent comme les pronoms de la troisième personne, comme des substituts abréviatifs susceptibles d'être remplacés par le terme nominal auquel ils réfèrent.
- Pour l'expression du temps, le lexique est plus abondant. (voir tableau ci-joint qui donne une idée assez claire mais nullement exhaustive du système de ces indicateurs).

## **III-** Interférences et transferts

Si au niveau théorique nous avons présenté les caractéristiques de chaque système à part, dans la pratique, loin d'être exclusifs, récit et discours ne cessent de s'interpénétrer et d'interférer. Exemple pris de la fin de la deuxième partie de *l'Education sentimentale* de G. Flaubert où on trouve ceci : « Ah! On casse quelques bourgeois, dit Frédéric tranquillement. Car il y a des situations où l'homme le moins cruel est si détaché des autres, qu'il verrait périr le genre humain sans un battement de cœur ». Passage dans lequel le discours se mêle au récit puisque, dans la phrase soulignée, apparaît, non plus l'image d'un personnage mais l'existence d'un narrateur, d'un sujet de l'énonciation qui fait des comparaisons et des réflexions sur la nature humaine. C'est ce que D. Maingueneau nomme « hétérogénéité énonciative ».

Parmi les cas d'interférences des deux systèmes, on peut citer les quatre cas suivants :

- 1) Le présent dans le récit
- 2) Le je dans le récit
- 3) Il masque de je dans le discours
- 4) Le style indirect

### 1) Le présent dans le récit

Le présent est par définition étranger au récit, puisque le temps narré est antérieur au temps de la narration. Cependant, il y a des emplois du présent qui ne changent en rien la situation de récit. C'est ce qu'on appelle présent « historique » ou présent « de narration » ou encore présent « aoristique » selon Maingueneau, et qui est un simple artifice de style. Il dit bien ceci : « Si l'in définit le « récit » comme un mode de narration sans embrayage ni modalisation, il suffit qu'un texte présente ces caractéristiques pour relever du « récit », en l'absence de toute forme de passé simple. Le présent est particulièrement propice à ces emplois : c'est ce qu'on appelle traditionnellement le « présent historique » ou, de manière plus exacte, le « présent aoristique » (D. Maingueneau, *Eléments de linguistique pour le texte littéraire*, 1990, p.46). Que l'on pense à des reportages radiophoniques ou télévisés, relevant du récit où le narrateur décrit, en même temps qu'il se déroule, un spectacle que l'allocutaire ne peut pas voir ou auquel il n'assiste pas réellement.

Il existe aussi certains genres romanesques dans lesquels l'action est transposée dans le présent du narrateur, par exemple le roman d'anticipation, le roman par lettres (ou épistolaire), le roman-journal...

Dans le nouveau roman, l'emploi exclusif du présent correspond à une évacuation du temps. Il s'agit d'un procédé rhétorique lié à l'élimination de l'histoire, des circonstances, du personnage ; l'œuvre se veut réalité en soi et non récit de quelque chose qui lui serait extérieur, d'où les expressions d'A. Robbe-Grillet dans *Pour un nouveau roman* : « l'identité des deux durées », « un temps coupé de sa temporalité », dans la mesure où il ne peut y avoir d'autre temps que celui de la consommation de l'œuvre.

Il existe également un présent « intemporel » ou « omnitemporel » (le terme est de P. Guiraud), c'est-à-dire celui des vérités générales, des définitions, des proverbes et maximes, des sciences... comme « l'homme est un roseau pensant », « le chien est un animal fidèle », « l'eau bout à 100° », « le chien est un mammifère » ...

Cependant, l'apparition du présent dans le récit peut, dans deux cas au moins, le transformer en énonciation de discours :

- i- quand l'historien, le narrateur fait parler un personnage, ou lui-même, au style direct ; le système des temps devient nécessairement celui du discours ;
- qu'il se laisse aller à donner son opinion sur le comportement des personnages, soit qu'il trahisse sa présence par une figure de rhétorique ou par un choix lexical imprévisible (voir l'extrait de *Les mots* de J.P. Sartre). Dans *Le Solitaire* de Ionesco, le narrateur intervient dans le récit et donne son point de vue. « Je me rendis compte que je pensais trop, moi qui m'étais promis de ne pas penser du tout, ce qui est bien plus sage puisque, de toute façon, personne n'y entend rien ». Le passage souligné trahit la présence du narrateur ou de l'auteur qui donne ici son avis personnel.

#### 2) Le je dans le récit

Dans une œuvre autobiographique, la relation entre le narrateur et son texte est très étroite, du fait que ce genre littéraire est le lieu par excellence de l'énonciation de discours. Il en est de même pour les ouvrages d'imagination où l'auteur invente un locuteur qui assume l'instance de discours à sa place, comme c'est le cas de *L'étranger* d'A. Camus. Cependant, il existe des cas où l'auteur ou le narrateur, vrai ou fictif, transfère dans le passé le lieu de l'énonciation en continuant à intervenir comme l'Ego de l'instance : donc les personnes du discours sont maintenues (le *je* en particulier) bien que le présent cède la place à l'imparfait et qu'apparaissent, au moment de la transformation du discours en récit, le passé simple et les autres indicateurs de ce mode d'énonciation. A. Malraux dans ses *Antimémoires* écrit à la suite d'un dialogue avec un allemand qui l'a interrogé alors qu'il venait d'être fait prisonnier : « Il me demanda où étaient nos anciens P.C (postes de commandement) et <u>je</u> lui citai les châteaux abandonnés par les collaborateurs ». Le narrateur se présente ici comme l'acteur d'une situation dont il fait le récit.

Pour ce cas-là, D. Maingueneau dit ceci : « Bien que le « récit » soit un type d'énonciation sans embrayeurs, il existe de nombreux textes narratifs au passé simple qui sont associés à un je. Or je a été défini comme un embrayeur. Il n'y a pas là de contradiction ; le je du « récit » n'est pas un embrayeur véritable, celui du « discours » (qui est indissociable d'un tu et de l'icimaintenant), mais seulement la désignation d'un personnage qui se trouve dénoter le même individu que le narrateur » (D. Maingueneau, 1990, p.41). Ce je peut être d'ailleurs remplacé par il sans que cela modifie le sens du texte.

Deux remarques sont cependant à retenir :

- Cette attitude est propre à la démarche littéraire, il n'y a aucune chance de la rencontrer dans la conversation.
- Par ailleurs, aucune marque spécifique du discours n'apparaît : ni marque temporelle, ni indice de lieu ni de date. Le texte relève bien de l'énonciation historique et seule l'apparition de l'une de ces marques précitées est à même de le transformer.

### 3) *Il* masque de *je* dans le discours

Dans son « Introduction à l'analyse structurale des récits » (in *Poétique du récit*, Seuil, 1977, p.40), Roland Barthes signale une interférence subtile des deux systèmes. Pour lui, la narration proprement dite, tout comme la langue, ne connaît que deux systèmes de signes : <u>personnel</u> et <u>a-personnel</u>; il remarque par ailleurs « qu'il peut y avoir des récits, ou tout au moins des épisodes, écrits à la troisième personne et dont l'instance véritable est cependant la première personne. Comment en décider ? Il suffit de « rewriter » (récrire) le récit ou le passage du <u>il</u> en <u>je</u> : tant que cette opération n'entraîne aucune autre altération du discours que le changement même des pronoms grammaticaux, il est certain que l'on reste dans un système de la personne ». L'auteur donne l'exemple du début d'un roman policier *Goldfinger* qui, selon lui, « quoique écrit à la troisième personne, est en fait parlé par James Bond ».

# 4) Le style indirect

Le discours ou style indirect représente une conjonction exceptionnelle des deux types d'énonciation. On peut le définir comme étant un discours rapporté en termes d'événements et transposé sur le plan historique. Beaucoup de grammairiens se sont consacrés à la description des règles qui régissent la transformation en style indirect d'un discours écrit au style direct. Ces règles concernent les indices personnels et temporels, comme par exemple la disparition du couple *je/tu* au profit exclusif de *il*, (personne/ non-personne), généralisation de l'imparfait, du plus que parfait et des formes en –rait, dites conditionnelles, substitution de la veille/ le jour même / le lendemain ... à hier/ aujourd'hui/ demain... (voir ci-joint le tableau des indicateurs temporels de forme lexicale), substitution aussi de là/ à tel endroit... à ici, etc.